

CHARTRE : ENGAGEMENT EN GESTION ENVIRONNEMENTALE

Cette chartre témoigne de l'engagement de la Société du Vieux-Port de Montréal (SVPM) envers la responsabilité sociale. Par la présente, nous nous engageons à réaliser nos activités de manière toujours plus **écoresponsable** en visant l'équilibre entre l'impact social, la préservation de l'environnement et la résilience financière.

DÉMARCHE ORGANISATIONNELLE

Dans le cadre de la démarche de planification stratégique de nos engagements en responsabilité sociale, un diagnostic organisationnel a permis de porter un regard sur la prise en compte de l'environnement, de l'accessibilité ainsi que de la diversité et inclusion, dans les pratiques de gestion et le modèle de notre organisation, en plus d'identifier les enjeux à adresser dans une perspective de progression et de meilleure performance globale. Nous nous sommes également dotés d'un cadre de gouvernance duquel découlent trois comités responsables de la mise en place de plans d'action pour structurer notre stratégie et sa mise en œuvre efficace pour les années à venir.



Le Vieux-Port de Montréal gère, développe et anime un site récréotouristique et culturel urbain, carrefour de loisirs et de découvertes.

ÉNONCÉ STRATÉGIQUE

Par un développement stratégique de l'offre et un aménagement pérenne du territoire : offrir aux Canadiens un lieu authentique et ancré dans sa communauté, où chaque expérience devient mémorable; et agir comme leader en matière de pratiques socialement responsables.



Le Centre des sciences de Montréal permet à chaque citoyen de s'appropriier les sciences et la technologie pour construire son avenir.

ÉNONCÉ STRATÉGIQUE

Par le développement d'une programmation audacieuse et innovante, appuyée par une riche communauté de partenaires issus du milieu de la science et des technologies : mener les Canadiens à s'éveiller aux enjeux actuels et futurs; et agir comme leader en matière de pratiques socialement responsables.

NOS CIBLES ENVIRONNEMENTALES

Voici les cibles dont nous nous sommes dotés et qui nous permettront d'atteindre notre scénario **écoresponsable** :

1. GOUVERNANCE

Cible 1 : Arrimer les énoncés de l'organisation et son modèle d'affaires à ses ambitions écoresponsables

Cible 2 : Opérationnaliser les ambitions environnementales de la SVPM via une gouvernance, un système de gestion et des processus performants

Cible 3 : Sensibiliser et impliquer les parties prenantes dans la démarche environnementale de la SVPM

Cible 4 : Déployer un cadre d'achat et d'approvisionnement responsable

Cible 5 : Réduire l'impact environnemental associé aux activités de la Société du Vieux-Port de Montréal

2. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Cible 1 : Viser à réduire l'enfouissement de 75 % des matières résiduelles d'ici 2030

3. GAZ À EFFET DE SERRE ET OPTIMISATION DE L'ÉNERGIE

Cible 1 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre de la SVPM de 35 % d'ici 2030

4. EAU ET BIODIVERSITÉ

Cible 1 : Soutenir la biodiversité sur le site de la SVPM et réduire son impact sur l'eau

NOTRE SCÉNARIO ÉCORESPONSABLE 2030

En 2030, la consultation avec nos parties prenantes internes et externes fait partie intégrante de notre gestion. Celles-ci sont consultées afin d'orienter les choix stratégiques ou d'innovation au Vieux-Port et au Centre des sciences. Cette implication constante des parties prenantes permet de crédibiliser l'exemplarité que nous visons dans nos actions et dans nos choix.

La protection du milieu sur lequel nous évoluons est l'une de nos priorités. Les diverses actions déployées ont permis de réduire drastiquement notre impact tout en contribuant à la restauration de notre milieu, notamment à travers nos engagements pour la biodiversité et la préservation de l'eau.

Finalement, en collaboration avec nos partenaires, nous favorisons la diffusion du savoir et de l'éducation auprès de nos publics, par le biais d'une programmation, d'activités et d'événements qui abordent des enjeux sociaux et environnementaux d'aujourd'hui. Nous sommes une source d'inspiration pour les institutions canadiennes et le Centre des sciences de Montréal se positionne comme vecteur privilégié de vulgarisation scientifique sur le sujet.

CHAMP D'APPLICATION ET RESPONSABILITÉS

La présente chartre s'applique à l'ensemble des employés et dirigeants de l'organisation. Nous nous engageons à nous conformer aux règles légales applicables dans le pays où nous exerçons nos activités. Nous renforcerons notre culture organisationnelle par l'amélioration continue. Nous réaliserons périodiquement une veille sur les enjeux pertinents à notre domaine ou secteur d'activité, impliquerons les ressources nécessaires aux changements et mettrons en place des modes de gestion efficaces.

